

Jusqu'à 65 ans (inclus)

souscription sans questionnaire de santé

Formules	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	
<b>Hospitalisation et Maternité</b>								
• Frais de séjour en secteur conventionné	200 %	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	
en secteur non conventionné	200 %	200 %	200 %	400 %	400 %	400 %	400 %	
• Chirurgie • Anesthésie	150 %	200 %	200 %	250 %	250 %	300 %	400 %	
• Chambre particulière en secteur conventionné <i>durée illimitée</i>	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	
en secteur non conventionné <i>durée illimitée</i>	32 €/j	32 €/j	32 €/j	47 €/j	47 €/j	47 €/j	63 €/j	
• Lit d'accompagnant pendant 15 jours	36 €/j	36 €/j	36 €/j	36 €/j	36 €/j	36 €/j	frais réels	
• Transport du malade	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
• Hospitalisation à domicile	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	frais réels	
• Forfait naissance - adoption/enfant	92 €	174 €	174 €	174 €	174 €	210 €	261 €	
<b>Dentaire</b>								
• Dentaire remboursé par la Sécurité sociale : soins, prothèses, orthodontie	150 %	200 %	200 %	250 %	300 %	350 %	400 %	
+ Bonus fidélité : + 25 % après 2 ans	175 %	225 %	225 %	275 %	325 %	375 %	425 %	
+ 50 % après 4 ans	200 %	250 %	250 %	300 %	350 %	400 %	450 %	
• Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie	forfait/an/bénéficiaire	108 €	108 €	108 €	205 €	308 €	410 €	513 €
• Plafond pour l'ensemble du poste dentaire/an/bénéficiaire	<i>1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années</i>				1 025 €	1 025 €	1 230 €	1 363 €
	<i>années suivantes</i>				1 333 €	1 333 €	1 845 €	2 409 €
<b>Optique</b>								
• Verres et montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale	150 %	200 %	200 %	200 %	300 %	350 %	400 %	
+ un forfait évolutif/an/bénéficiaire, <i>1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années</i>	133 €	164 €	195 €	210 €	231 €	261 €	349 €	
y compris pour lentilles non remboursées <i>après 2 ans</i>	158 €	189 €	220 €	235 €	256 €	286 €	374 €	
<i>après 4 ans</i>	183 €	214 €	245 €	260 €	281 €	311 €	399 €	
+ forfait sup. pour corrections > 6 dioptries ou verres progressifs-multifocaux				+ 103 €	+ 103 €	+ 154 €	+ 154 €	
+ forfait sup. chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie)				+ 120 €	+ 140 €	+ 160 €	+ 210 €	
<b>Honoraires</b>								
• Médecins, dont homéopathes, acupuncteurs, phytothérapeutes	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
• Auxiliaires-médicaux, laboratoires	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
• Ostéopathes, chiropracteurs, diététiciens non remboursés par la Sécurité sociale								
<i>5 consultations maxi/an par consultation</i>	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €	
• Imagerie, radiologie, échographie	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
• Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
<b>Pharmacie</b>								
• Médicaments remboursés par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
• Pharmacie non remboursée : sur prescription, remboursement des vaccins, contraceptifs médicaments d'homéopathie et de phytothérapie non remboursés par la Sécurité sociale	forfait/an/bénéficiaire	30 €	30 €	50 €	50 €	70 €	70 €	
<b>Prestations diverses</b>								
• Cures thermales - Dépenses remboursées par la Sécurité sociale	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
+ forfait/an/bénéficiaire	133 €	195 €	195 €	210 €	210 €	261 €	349 €	
• Prothèses et appareillage auditif, orthopédique...	100 %	125 %	150 %	200 %	200 %	300 %	400 %	
+ prothèses capillaires remboursées par la Sécurité sociale : forfait/an/bénéficiaire			51 €	103 €	103 €	103 €	103 €	
+ appareils auditifs : forfait/an/bénéficiaire	108 €	108 €	159 €	159 €	159 €	159 €	159 €	
<b>Prévention et services</b>								
• Forfait Prévention - prise en charge de dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale								
50 % des dépenses réalisées parmi une liste d'actes de prévention à hauteur d'un forfait/an/bénéficiaire	104 €	104 €	104 €	156 €	156 €	156 €	156 €	
• Assistance : assistance au quotidien, aide à la médiation en cas d'erreur ou de négligence médicale	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
• RDV Pharmaceutique	Remboursement d'une consultation à 10 € par an**							
<b>Remboursement des frais d'obsèques à hauteur de*</b>								
	513 €	513 €	513 €	718 €	718 €	718 €	718 €	
<b>Renfort optique dentaire</b>								
• A : + 25 € optique + 25 % dentaire remboursé	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	
• B : + 50 € optique + 50 % dentaire remboursé	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	

\* hors Madelin

\*\* Renseignements auprès de Carte Blanche

Prestations en pourcentage des bases de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés. Conformément à la législation en vigueur, restent à la charge des assurés : la contribution de 1 €/acte médical, les franchises de 0,50 €/boîte de médicaments et acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.